



ICRML
Institut canadien
de recherche
sur les minorités
linguistiques

CIRLM
Canadian Institute
for Research
on Linguistic
Minorities

Portrait de la migration interprovinciale et externe des francophones, des anglophones, des bilingues et des allophones selon les données du Recensement de 2016

Synthèse



Josée Guignard Noël et Éric Forgues

Mars 2022

ISBN - 978-1-926730-80-6

© Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques/
Canadian Institute for Research on Linguistic Minorities
18 avenue Antonine Maillet, Maison Massey
Université de Moncton
Moncton (Nouveau-Brunswick), Canada E1A 3E9
Téléphone : 506 858-4669
Site Web : www.icrml.ca

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2022
Bibliothèque et Archives Canada

TABLE DES MATIÈRES

1. Les provinces et territoires de destination _____	4
2. Les provinces et territoires d'origine _____	7
3. Le pouvoir d'attraction et de rétention _____	10
4. Taux de migration nette interprovinciale _____	14
5. Personnes migrantes entrantes interprovinciales dans les principales villes _____	17
6. Personnes migrantes externes entrantes _____	20
7. Personnes migrantes externes entrantes dans les principales villes _____	24
Références _____	27
Annexe A _____	28

TABLES DES ILLUSTRATIONS

Tableau 1. Migration nette interprovinciale et migration externe de la population minoritaire de langue officielle, provinces et territoires, 2011 à 2016 _____	3
Tableau 2. Répartition des personnes migrantes interprovinciales selon les provinces et territoires de destination et les quatre groupes linguistiques, 2011 à 2016 _____	6
Tableau 3. Répartition des personnes migrantes interprovinciales selon les provinces et territoires d'origine et les quatre groupes linguistiques, 2011 à 2016 _____	9
Tableau 4. Pouvoir d'attraction et de rétention dans les provinces et territoires selon les groupes linguistiques, 2011 à 2016 _____	13
Tableau 5. Répartition des personnes migrantes externes entrantes dans les provinces et territoires de destination selon les groupes linguistiques, 2011 à 2016 _____	21
Tableau 1A. Pouvoir d'attraction (ratio) dans les provinces et territoires selon la population francophone, 2011 à 2016 _____	28
Tableau 2A. Pouvoir de rétention (ratio) dans les provinces et territoires selon la population francophone, 2011 à 2016 _____	29
Tableau 3A. Pouvoir d'attraction (ratio) dans les provinces et territoires selon la population anglophone, 2011 à 2016 _____	30
Tableau 4A. Pouvoir de rétention (ratio) dans les provinces et territoires selon la population anglophone, 2011 à 2016 _____	31
Tableau 5A. Pouvoir d'attraction (ratio) dans les provinces et territoires selon la population bilingue, 2011 à 2016 _____	32
Tableau 6A. Pouvoir de rétention (ratio) dans les provinces et territoires selon la population bilingue, 2011 à 2016 _____	33

Tableau 7A. Pouvoir d'attraction (ratio) dans les provinces et territoires selon la population allophone, 2011 à 2016 _____	34
Tableau 8A. Pouvoir de rétention (ratio) dans les provinces et territoires selon la population allophone, 2011 à 2016 _____	35
Carte 1. Taux (en %) de migration nette interprovinciale selon les quatre groupes linguistiques, provinces et territoires, 2011 à 2016 _____	16
Graphique 1. Proportion (en %) des personnes migrantes entrantes dans les principales villes selon les quatre groupes linguistiques, provinces et territoires, 2011 à 2016 _____	19
Graphique 2. Proportion (en %) des personnes migrantes externes entrantes selon les quatre groupes linguistiques, provinces et territoires, 2011 à 2016 _____	23

Portrait de la migration interprovinciale et externe des francophones, des anglophones, des bilingues et des allophones selon les données du Recensement de 2016¹

Synthèse

Ce texte présente les données² sur les tendances migratoires interprovinciales au Canada pour la période allant de 2011 à 2016³ selon quatre groupes linguistiques, soit les francophones, les anglophones, les bilingues et les allophones⁴. De courtes sections dévoilent des données sur les provinces et territoires d'origine et de destination des personnes migrantes interprovinciales et externes, ainsi que des données sur le pouvoir d'attraction et de rétention pour chacun de ces groupes linguistiques, et sur leurs taux de migration nette interprovinciale. D'autres données donnent un aperçu des personnes migrantes entrantes interprovinciales et externes dans les principales villes au pays.

Il est à noter qu'entre 2011 et 2016, le nombre de personnes migrantes entrantes interprovinciales âgées de 5 ans et plus au Canada était de 829 055, ce qui représente 2,5 % de la population canadienne (Statistique Canada, 2016). Chez les francophones, cette proportion est de 1,1 % (73 310), de 3,2 % (596 825) chez les anglophones, de 4,0 %

¹ Pour accéder au document incluant les tableaux avec toutes les données (en nombre et en pourcentage) présentées dans ce texte pour chaque province et territoire, vous pouvez [cliquer ici](#).

² Les données présentées dans ce texte sont principalement en pourcentage. Il est à noter que certains effectifs sur lesquels les pourcentages ont été calculés peuvent être trop faibles pour permettre une estimation qui soit fiable. Il convient donc de faire preuve de prudence lors de l'interprétation des données.

³ Il est aussi à préciser que certaines données proviennent des données intégrales (100 %), soit celles de la population totale des provinces, des territoires et des principales villes. Ce sont des données de la population âgée de 5 ans et plus à l'exclusion des personnes résidentes d'un établissement institutionnel. Les données sur la migration proviennent des données-échantillon puisqu'elles ne sont recensées que dans le questionnaire détaillé qui visait un échantillon de 25 % des ménages canadiens en 2016. Ces données portent sur les personnes migrantes âgées de 5 ans et plus des ménages privés.

⁴ Les francophones désignent les personnes ayant le français seulement comme langue maternelle ou le français et une langue non officielle. Les anglophones désignent les personnes ayant l'anglais seulement comme langue maternelle ou l'anglais et une langue non officielle. Les personnes dites bilingues désignent les personnes ayant l'anglais et le français comme langues maternelles ou l'anglais, le français et une langue non officielle. Les allophones désignent les personnes qui n'ont ni l'anglais ni le français comme langue maternelle.

(6 755) chez les bilingues et de 2,2 % (152 185) chez les allophones⁵. Pour ce qui est des personnes migrantes externes entrantes au pays pour la même période, le nombre était de 1 381 470, ce qui représente 4,2 % de la population canadienne (Statistique Canada, 2016). Cette proportion est de 1,4 % (96 005) chez les francophones, de 1,7 % (311 650) chez les anglophones, de 2,8 % (4 640) chez les bilingues, et d'un peu plus d'un dixième (13,9 %) (969 140) chez les allophones.

Le tableau à la page suivante nous montre que la migration nette interprovinciale⁶ a un impact positif sur la population minoritaire dans les provinces de la Nouvelle-Écosse, de l'Ontario, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique ainsi que les trois territoires (voir tableau 1). Au niveau provincial, l'Alberta et la Colombie-Britannique ont les taux de migration nette le plus élevés. Les territoires ont les taux de migration nette les plus élevés au pays. Par ailleurs, les provinces de Terre-Neuve-et-Labrador, du Québec et du Manitoba affichent des taux de migration nette interprovinciale négatifs. La migration nette interprovinciale n'a ni un impact positif ni un impact négatif sur la population minoritaire à l'Île-du-Prince-Édouard et au Nouveau-Brunswick qui affichent des taux de migration nette interprovinciale de zéro. Quant à la migration externe, elle a un impact important sur la population minoritaire notamment au Nouveau-Brunswick, au Nunavut et au Québec.

⁵ La proportion d'un groupe linguistique est calculée sur la population totale du même groupe linguistique.

⁶ La migration nette est la différence entre les personnes migrantes entrantes et les personnes migrantes sortantes.

Tableau 1. Migration nette interprovinciale et migration externe de la population minoritaire de langue officielle⁷, provinces et territoires, 2011 à 2016

Provinces et territoires	Migration nette interprovinciale		Migration externe	
	N (solde migratoire)	% (taux migratoire)	N	% ⁸
Terre-Neuve-et-Labrador	-65	-2,9	110	1,7
Île-du-Prince-Édouard	0	0,0	70	1,7
Nouvelle-Écosse	250	0,9	260	1,3
Nouveau-Brunswick	-80	0,0	1 145	9,9
Québec	-10 825	-1,8	17 995	7,6
Ontario	2 685	0,6	10 755	2,0
Manitoba	-240	-0,6	845	1,3
Saskatchewan	315	2,2	450	1,0
Alberta	3 825	5,4	2 945	1,5
Colombie-Britannique	2 700	4,7	2 410	1,0
Yukon	70	4,7	40	3,4
Territoires du Nord-Ouest	60	5,3	20	2,2
Nunavut	140	25,5	15	8,1

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016.

⁷ À l'extérieur du Québec, la population minoritaire de langue officielle fait référence aux personnes ayant le français seulement comme langue maternelle ou le français et une langue non officielle, alors qu'au Québec, cette population fait référence aux personnes ayant l'anglais seulement comme langue maternelle ou l'anglais et une langue non officielle.

⁸ Proportion sur la population totale externe entrante dans la province ou le territoire.

1. LES PROVINCES ET TERRITOIRES DE DESTINATION

Cette section présente les données des personnes migrantes interprovinciales selon la province ou le territoire de destination sur une période de cinq ans (2011 à 2016)⁹, et ce pour chacun des groupes linguistiques.

Entre 2011 et 2016, un peu plus du quart des personnes migrantes interprovinciales ont migré en Alberta (27,3 %), un cinquième en Ontario (21,9 %) et un cinquième en Colombie-Britannique (20,4 %) (voir tableau 2). Le Québec attire 6,7 % de ces personnes, la Saskatchewan 5,9 % et le Manitoba 3,7 %. En Atlantique, les provinces attirent beaucoup moins de personnes migrantes interprovinciales : ce sont les provinces de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick qui ont les proportions les plus élevées de personnes entrantes avec respectivement 5,4 % et 3,5 %, suivies de Terre-Neuve-et-Labrador (2,8 %) et de l'Île-du-Prince-Édouard (1,0 %). Dans les territoires, ces proportions sont relativement faibles : Territoires du Nord-Ouest (0,6 %), Yukon (0,5 %) et Nunavut (0,3 %).

Chez les **francophones**, ce sont les provinces du Québec et de l'Ontario qui accueillent le plus de personnes migrantes interprovinciales avec des proportions de 29,5 % et 27,9 % respectivement (voir tableau 2). Plus d'un dixième des personnes migrantes interprovinciales francophones ont migré vers l'Alberta (13,9 %), et un près d'un dixième ont migré vers la Colombie-Britannique (9,6 %) et le Nouveau-Brunswick (8,6 %). Les autres provinces et les territoires ont des proportions relativement faibles, soit autour de 2 à 3 % pour Manitoba, la Saskatchewan et la Nouvelle-Écosse, et de moins de 1 % pour Terre-Neuve-et-Labrador, l'Île-du-Prince-Édouard ainsi que pour les trois territoires.

Chez les **anglophones**, la plupart des personnes migrantes ont opté pour l'Alberta (27,9 %), la Colombie-Britannique (22,3 %) et l'Ontario (19,1 %) (voir tableau 2). Quant à la province du Québec, elle est moins une destination de choix puisque seulement 3,8 % des personnes migrantes interprovinciales anglophones se sont déplacées vers cette province. En Atlantique, c'est la Nouvelle-Écosse qui a la proportion la plus élevée (6,5 %), suivie de Terre-Neuve-et-Labrador (3,7 %), du Nouveau-Brunswick (3,6 %) et de l'Île-du-Prince-Édouard (1,2 %). Le Manitoba et la Saskatchewan affichent des proportions de 3,9 % et 6,4 % respectivement. Quant aux territoires, les proportions sont de moins de 1 %.

⁹ Ce sont les personnes qui ont quitté une province ou un territoire en 2011 (province ou territoire d'origine) pour migrer vers une autre province ou territoire en 2016 (province ou territoire de destination).

Chez les **bilingues**, c'est la province de l'Ontario qui attire le plus de personnes migrantes entrantes interprovinciales, soit 29,0 % (voir tableau 2). L'Alberta et le Québec arrivent ex æquo avec des proportions de 17,8 % et 17,5 % respectivement. En Atlantique, les provinces du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse ont des proportions de 5 %, alors que les deux autres provinces (Terre-Neuve-et-Labrador et l'Île-du-Prince-Édouard) ont des proportions de 1 %. Le Manitoba et la Saskatchewan ont des proportions de 3,2 % et 3,6 % respectivement. Quant aux territoires, les proportions sont de moins de 1 %.

Chez les **allophones**, l'Alberta est la première destination privilégiée en attirant une proportion de 31,6 % de l'ensemble des personnes migrantes interprovinciales (voir tableau 2). L'Ontario arrive au deuxième rang avec une proportion de 29,5 %, et la Colombie-Britannique en troisième avec une proportion de 18,5 %. Quant à la province du Québec, elle attire 6,6 % des allophones, la Saskatchewan en attire 5,6 % et le Manitoba 3,7 %. Les provinces de l'Atlantique (sauf la Nouvelle-Écosse), et les territoires ont des proportions de moins de 1 %.

L'Alberta, l'Ontario et la Colombie-Britannique sont les trois principales provinces de destination de choix, tous groupes linguistiques confondus. Tandis que la province du Québec attire surtout les francophones et les bilingues.

En Atlantique, c'est surtout la Nouvelle-Écosse qui attire le plus de personnes migrantes interprovinciales anglophones et allophones, alors que le Nouveau-Brunswick attire davantage les francophones. Quant aux bilingues, les proportions des personnes migrantes interprovinciales sont similaires tant au Nouveau-Brunswick qu'en Nouvelle-Écosse.

Quant aux trois territoires, les proportions sont relativement faibles. Nous remarquons toutefois que ce sont les Territoires du Nord-Ouest qui affichent des proportions légèrement plus élevées que les deux autres territoires.

Tableau 2. Répartition des personnes migrantes interprovinciales selon les provinces et territoires de destination et les quatre groupes linguistiques, 2011 à 2016

	Total		Francophones		Anglophones		Bilingues		Allophones	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
T.-N.-L.	23 550	2,8	560	0,8	21 855	3,7	75	1,1	1 050	0,7
Î.-P.-É.	8 310	1,0	415	0,6	7 330	1,2	95	1,4	455	0,3
N.-É.	44 550	5,4	2 610	3,6	38 685	6,5	335	5,0	2 920	1,9
N.-B.	29 340	3,5	6 335	8,6	21 475	3,6	345	5,1	1 190	0,8
Qc	55 365	6,7	21 615	29,5	22 540	3,8	1 180	17,5	10 030	6,6
Ont.	181 475	21,9	20 480	27,9	114 200	19,1	1 955	29,0	44 835	29,5
Man.	30 840	3,7	1 615	2,2	23 380	3,9	215	3,2	5 635	3,7
Sask.	48 585	5,9	1 525	2,1	38 355	6,4	245	3,6	8 455	5,6
Alb.	226 090	27,3	10 175	13,9	166 675	27,9	1 195	17,8	48 045	31,6
C.-B.	169 120	20,4	7 045	9,6	132 930	22,3	975	14,5	28 155	18,5
Yn	4 280	0,5	300	0,4	3 640	0,6	55	0,8	290	0,2
T.N.-O.	5 010	0,6	375	0,5	3 980	0,7	45	0,7	610	0,4
Nt	2 535	0,3	245	0,3	1 785	0,3	10	0,1	495	0,3
Total	829 045	100	73 300	100	596 840	100	6 730	100	152 180	100

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016.

2. LES PROVINCES ET TERRITOIRES D'ORIGINE

Cette section présente les données des personnes migrantes interprovinciales selon la province ou le territoire d'origine sur une période de cinq ans (2011 à 2016)¹⁰, et ce pour chacun des groupes linguistiques.

Entre 2011 et 2016, les plus grandes proportions des personnes sortantes proviennent de l'Ontario (26,4 %), de l'Alberta (19,2 %), de la Colombie-Britannique (16,0 %) et du Québec (11,1 %) (voir tableau 3). Le Manitoba et la Saskatchewan ont des proportions de 5,8 % et de 5,7 % respectivement. En Atlantique, ce sont les provinces de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick qui ont les proportions les plus élevées de personnes sortantes avec respectivement 6,3 % et 4,5 %, suivies de Terre-Neuve-et-Labrador (2,4 %), et l'Île-du-Prince-Édouard (1,1 %). Dans les territoires, ces proportions sont relativement faibles : Territoires du Nord-Ouest (0,8 %), Yukon (0,5 %) et Nunavut (0,3 %).

Chez les **francophones**, le Québec et l'Ontario sont les provinces qui ont les proportions les plus élevées de personnes sortantes : respectivement 42,6 % et 24,3 % de toutes les personnes migrantes interprovinciales sortantes des provinces et territoires du Canada (voir tableau 3). Par ailleurs, près d'un dixième des personnes migrantes interprovinciales francophones ont quitté le Nouveau-Brunswick (8,8 %) ainsi que l'Alberta (8,7%), et, dans plus faibles proportions, la Colombie-Britannique (5,9 %), la Nouvelle-Écosse (3,6 %), le Manitoba (2,5 %) et la Saskatchewan (1,7 %). Les autres provinces, soit Terre-Neuve-et-Labrador et l'Île-du-Prince-Édouard, de même que les territoires affichent des proportions de moins de 1 %.

Chez les **anglophones**, la province de l'Ontario occupe la première place pour ce Québec, seulement 5,6 % de l'ensemble des personnes migrantes interprovinciales anglophones proviennent de cette province. Le Manitoba et la Saskatchewan affichent des proportions de 5,9 % et 6,3 % respectivement. En Atlantique, c'est la Nouvelle-Écosse qui a la proportion la plus élevée (7,6 %), suivie du Nouveau-Brunswick (4,5 %), de Terre-Neuve-et-Labrador (3,0 %) et de l'Île-du-Prince-Édouard (1,2 %). Quant aux territoires, les proportions sont de moins de 1 %.

Chez les **ilingues**, le tiers (33,1%) des personnes migrantes sortantes proviennent du Québec, alors qu'un peu plus du quart (27,6 %) proviennent de l'Ontario et environ le dixième (11,1%) proviennent de l'Alberta (voir tableau 3). Le Manitoba,

¹⁰ Ce sont les personnes qui ont quitté une province ou un territoire en 2011 (province ou territoire d'origine) pour migrer vers une autre province ou territoire en 2016 (province ou territoire de destination).

la Saskatchewan et la Colombie-Britannique ont des proportions de 3,0 %, 2,9 % et 7,9 % respectivement. En Atlantique, les personnes sortantes bilingues proviennent surtout du Nouveau-Brunswick (7,3 %) et de la Nouvelle-Écosse (5,1 %), alors que moins de 1% proviennent des deux autres provinces (Terre-Neuve-et-Labrador et l'Île-du-Prince-Édouard). Quant aux territoires, les proportions sont de moins de 1 %.

Chez les **allophones**, la plupart des personnes sortantes proviennent de l'Ontario (31,8 %), de la Colombie-Britannique (17,6 %), du Québec (16,7 %) et de l'Alberta (13,4 %) (voir tableau 3). Quant à la province du Manitoba et de la Saskatchewan, 7,1 % et 5,1 % respectivement des personnes migrantes interprovinciales proviennent de ces provinces. En Atlantique, ces proportions sont un peu plus élevées en Nouvelle-Écosse (3,1 %), suivie du Nouveau-Brunswick (2,2 %), de l'Île-du-Prince-Édouard (1,0 %) et de Terre-Neuve-et-Labrador (0,9 %). Quant aux territoires, les proportions sont de moins de 1 %.

L'Alberta, l'Ontario et la Colombie-Britannique sont les trois principales provinces qui voient leur population migrante interprovinciale quitter leur province respectivement, et ce peu importe le groupe linguistique. Tandis que le Québec voit notamment les francophones et les bilingues quitter sa province.

En Atlantique, c'est surtout la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick qui affichent les proportions les plus élevées de personnes migrantes sortantes.

Tableau 3. Répartition des personnes migrantes interprovinciales selon les provinces et territoires d'origine et les quatre groupes linguistiques, 2011 à 2016

	Total		Francophones		Anglophones		Bilingues		Allophones	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
T.-N.-L.	19 885	2,4	610	0,8	17 800	3,0	25	0,4	1 445	0,9
Î.-P.-É.	9 015	1,1	420	0,6	6 995	1,2	55	0,8	1 550	1,0
N.-É.	52 570	6,3	2 375	3,2	45 130	7,6	345	5,1	4 725	3,1
N.-B.	37 170	4,5	6 415	8,8	26 950	4,5	490	7,3	3 320	2,2
Qc	92 320	11,1	31 260	42,6	33 365	5,6	2 230	33,1	25 470	16,7
Ont.	219 055	26,4	17 785	24,3	151 050	25,3	1 855	27,6	48 370	31,8
Man.	47 810	5,8	1 860	2,5	35 020	5,9	200	3,0	10 735	7,1
Sask.	47 095	5,7	1 210	1,7	37 870	6,3	195	2,9	7 825	5,1
Alb.	158 805	19,2	6 345	8,7	131 335	22,0	750	11,1	20 375	13,4
C.-B.	132 500	16,0	4 355	5,9	100 815	16,9	535	7,9	26 790	17,6
Yn	3 875	0,5	235	0,3	3 220	0,5	10	0,1	415	0,3
T.N.-O.	6 485	0,8	325	0,4	5 485	0,9	20	0,3	650	0,4
Nt	2 460	0,3	110	0,2	1 810	0,3	20	0,3	515	0,3
Total	829 045	100	73 330	100	596 840	100	6 730	100	152 180	100

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016.

3. LE POUVOIR D'ATTRACTION ET DE RÉTENTION

Afin de mieux comprendre et cerner les tendances entre les provinces et territoires ainsi que les groupes linguistiques, nous avons défini dans cette section deux ratios qui nous permettent de saisir le pouvoir d'attraction et le pouvoir de rétention d'un groupe linguistique.

Afin de faciliter la compréhension de cette section, nous allons expliquer le calcul effectué pour déterminer le pouvoir d'attraction et de rétention des communautés linguistiques dans les provinces et territoires :

Communauté linguistique A

Étape 1 : Calcul du pourcentage de la population de la communauté linguistique A dans une province ou un territoire par rapport à la population totale de cette communauté au Canada. X % (voir la colonne 2 dans les tableaux en annexe A).

Étape 2 : Calcul du pourcentage de la population migrante (entrante ou sortante) de la communauté linguistique A dans une province ou un territoire par rapport à la population migrante totale (entrante ou sortante) de cette communauté au Canada. Y % (voir la colonne 4 dans les tableaux en annexe A).

Étape 3 : Calcul du ratio : Y / X (voir la colonne 5 dans les tableaux en annexe A).

Si le ratio est de 1, cela signifie que la communauté linguistique attire (des migrants entrants) ou retient les migrants (sortants) dans une proportion équivalente à son poids démographique.

Pour les migrants sortants, le ratio est un indice de la capacité de rétention des communautés linguistiques. Si le ratio est supérieur à 1, cela signifie que la communauté linguistique voit partir des migrants dans une proportion plus grande que son poids démographique. S'il est inférieur à 1, cela signifie que la communauté linguistique voit partir des migrants dans une proportion plus faible que son poids démographique, ce qui est le signe d'une capacité de rétention.

Pour les migrants entrants, le ratio est un indice de la capacité d'attraction des communautés linguistiques. Si le ratio est supérieur à 1, cela signifie que la communauté linguistique attire des migrants dans une proportion plus grande que son poids démographique. S'il est inférieur à 1, cela signifie que la communauté linguistique attire des migrants dans une proportion plus faible que son poids démographique, ce qui est le signe d'une capacité d'attraction. Les valeurs des

ratios pour les différents groupes linguistiques sont présentées dans les tableaux à l'annexe A.

Chez les **francophones**, la quasi-totalité des provinces, ainsi que les trois territoires ont des ratios d'attraction supérieurs à 1, ce qui montre qu'elles et qu'ils attirent davantage les personnes francophones, en considérant le poids de la population francophone de chacune des provinces et chacun des territoires. En Atlantique, c'est Terre-Neuve-et-Labrador qui affiche le ratio d'attraction le plus élevé (22,6), l'Alberta dans l'Ouest canadien (13,3), le Nunavut dans les territoires (42,0), alors que l'Ontario a un ratio plus faible (3,9) (tableau 4). Au Québec, ce poids est relativement faible (0,3), ce qui montre que la province attire peu les personnes migrantes francophones compte tenu du poids démographique des francophones dans cette province.

La tendance est similaire lorsque l'on regarde le ratio de rétention, puisque les provinces, sauf le Québec, et les territoires ont un ratio supérieur à 1. Cela signifie que les communautés francophones dans les provinces, excluant le Québec, retiennent peu leurs membres par rapport à leurs poids démographiques. Le Québec exerce une plus forte rétention de sa population francophone avec un ratio de rétention de 0,5.

Chez les **anglophones**, la quasi-totalité des provinces, ainsi que les trois territoires ont des ratios d'attraction supérieurs à 1, ce qui montre qu'elles et qu'ils attirent davantage les personnes anglophones, en considérant le poids de la population anglophone de chacune des provinces et chacun des territoires. En Atlantique, c'est l'Île-du-Prince-Édouard qui affiche le ratio d'attraction le plus élevé (1,9), l'Alberta dans l'Ouest canadien (1,8), le Nunavut dans les territoires (5,5), et le Québec a un ratio similaire de 1,2 (tableau 4). En Ontario et au Manitoba, ce poids est relativement faible (0,4 et 0,9 respectivement), ce qui montre que ces provinces attirent peu les personnes migrantes anglophones compte tenu du poids démographique des anglophones dans chacune des provinces.

La tendance est similaire lorsqu'on regarde le ratio de rétention, puisque les provinces, sauf l'Ontario, et les territoires ont un ratio supérieur à 1. Cela signifie que les communautés anglophones dans les provinces, excluant l'Ontario, retiennent peu leurs membres par rapport à leurs poids démographiques. L'Ontario exerce une plus forte rétention de sa population anglophone avec un ratio de rétention de 0,5. Au Manitoba, la province attire davantage la population anglophone, mais elle retient peu sa population anglophone (ratio de rétention de 1,3).

Chez les **bilingues**, la quasi-totalité des provinces, ainsi que les trois territoires ont des ratios d'attraction supérieurs à 1, ce qui montre qu'elles et qu'ils attirent davantage les personnes bilingues, en considérant le poids de la population bilingue de chacune des provinces et chacun des territoires. En Atlantique, c'est l'Île-du-Prince-Édouard qui affiche le ratio d'attraction le plus élevé (5,4), la Saskatchewan dans l'Ouest canadien (3,1) et le Nunavut dans les territoires (24,9) (tableau 4). Au Québec et en Ontario, ce poids est relativement faible (0,4 et 0,9 respectivement), ce qui montre que ces provinces attirent peu les personnes migrantes bilingues compte tenu du poids démographique des bilingues dans chacune des provinces.

La tendance est similaire lorsqu'on regarde le ratio de rétention, puisque les provinces, sauf le Québec et l'Ontario, et les territoires ont des ratios supérieurs à 1. Cela signifie que les communautés bilingues dans les provinces, excluant le Québec et l'Ontario, retiennent peu leurs membres par rapport à leurs poids démographiques. Ces provinces exercent une plus forte rétention de sa population bilingue avec un ratio de rétention de 0,8 chacune.

Chez les **allophones**, la quasi-totalité des provinces, ainsi que les trois territoires ont des ratios d'attraction supérieurs à 1, ce qui montre qu'elles et qu'ils attirent davantage les personnes allophones, en considérant le poids de la population allophone de chacune des provinces et chacun des territoires. En Atlantique, c'est Terre-Neuve-et-Labrador qui affiche le ratio d'attraction le plus élevé (4,2), le Manitoba et la Saskatchewan dans l'Ouest canadien (ex æquo 2,7) et les Territoires du Nord-Ouest dans les territoires (3,8) (tableau 4). Au Québec et en Ontario, ce poids est relativement faible (0,5 et 0,6 respectivement), ce qui montre que ces provinces attirent peu les personnes migrantes allophones compte tenu du poids démographique des allophones dans chacune des provinces.

La tendance est similaire lorsqu'on regarde le ratio de rétention, puisque les provinces, sauf l'Ontario, et les territoires ont des ratios supérieurs à 1. Cela signifie que les communautés allophones dans les provinces, excluant l'Ontario, retiennent peu leurs membres par rapport à leurs poids démographiques. L'Ontario exerce une plus forte rétention de sa population allophone avec un ratio de rétention de 0,6. Le Québec attire davantage la population allophone, mais elle retient peu sa population allophone (ratio de rétention de 1,2).

En résumé, quant aux ratios d'attraction, la grande majorité des provinces, ainsi que les territoires ont des ratios supérieurs à 1, ce qui veut dire qu'elles et qu'ils attirent davantage les personnes des différents groupes linguistiques. On note toutefois que certaines provinces affichent un ratio d'attraction inférieur à 1, ce qui veut qu'elles attirent peu sa population. On retrouve notamment le Québec avec ses quatre groupes linguistiques population, soit les francophones (0,3), les anglophones (0,9), les bilingues (0,4) et les allophones (0,5), ainsi que l'Ontario avec sa population anglophone (0,9), bilingue (0,9) et allophone (0,6) puisque sa population francophone a un ratio supérieur à 1 (3,4).

Quant aux ratios de rétention, la grande majorité des provinces, ainsi que les territoires ont des ratios supérieurs à 1, ce qui veut dire qu'elles et qu'ils retiennent peu les personnes des différents groupes linguistiques. On note toutefois que certaines provinces affichent un ratio de rétention inférieur à 1, ce qui veut qu'elles retiennent davantage sa population. On retrouve notamment le Québec avec deux groupes linguistiques, soit les francophones (0,5) et les bilingues (0,8), ainsi que l'Ontario avec sa population anglophone (0,5), bilingue (0,8) et allophone (0,6).

Tableau 4. Pouvoir d'attraction¹¹ et de rétention¹² dans les provinces et territoires selon les groupes linguistiques, 2011 à 2016

	Francophones		Anglophones		Bilingues		Allophones	
	Ration d'attraction	Ratio de rétention	Ration d'attraction	Ratio de rétention	Ration d'attraction	Ratio de rétention	Ration d'attraction	Ratio de rétention
T.-N.-L.	22,6	25,2	1,4	1,2	4,4	1,5	4,2	5,8
Î.-P.-É.	8,2	8,2	1,9	1,8	5,4	2,2	3,3	11,2
N.-É.	8,5	7,7	1,5	1,8	2,5	2,6	3,2	5,1
N.-B.	2,7	2,7	1,5	1,9	1,5	2,1	2,5	6,8
Qc	0,3	0,5	1,2	1,8	0,4	0,8	0,5	1,2
Ont.	3,9	3,4	0,4	0,5	0,9	0,8	0,6	0,6
Man.	3,9	4,4	0,9	1,3	1,3	1,1	1,0	1,9
Sask.	9,9	7,8	1,4	1,4	3,1	2,5	2,7	2,5
Alb.	13,3	8,3	1,8	1,5	2,9	1,8	2,7	1,2
C.-B.	11,3	7,0	1,4	1,0	2,3	1,3	1,1	1,0
Yn	18,5	14,2	4,2	3,7	7,7	1,7	3,3	4,6
T.N.-O.	30,6	25,7	4,2	5,8	6,4	4,0	3,8	4,1
Nt	42,0	18,5	5,5	5,6	24,9	25,0	1,1	1,1

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016.

¹¹ Calcul : Nombre total d'un groupe linguistique d'une province ou d'un territoire sur le nombre total du même groupe linguistique du Canada. Ce ratio est divisé sur le nombre total de personnes migrantes entrantes du même groupe linguistique de la même province ou territoire sur le nombre total de personnes migrantes entrantes du même groupe linguistique du Canada. En résumé, c'est le ratio du poids des personnes migrantes entrantes (pouvoir d'attraction) sur leur poids démographique.

¹² Calcul : Calcul : Nombre total d'un groupe linguistique d'une province ou d'un territoire sur le nombre total du même groupe linguistique du Canada. Ce ratio est divisé sur le nombre total de personnes migrantes sortantes du même groupe linguistique de la même province ou territoire sur le nombre total de personnes migrantes sortantes du même groupe linguistique du Canada. En résumé, c'est le ratio du poids des personnes migrantes sortantes (pouvoir de rétention) sur leur poids démographique.

4. TAUX DE MIGRATION NETTE INTERPROVINCIALE¹³

Le taux de migration nette interprovinciale fait la différence entre les personnes migrantes entrantes dans une province ou un territoire et les personnes sortantes de cette même province ou territoire. Ce nombre est ensuite rapporté en pourcentage.

Entre 2011 et 2016, la plupart des provinces affichent des taux de migration nette interprovinciale négatifs (Statistique Canada, 2016). On y retrouve notamment le Manitoba (-1,5 %), le Nouveau-Brunswick (-1,1 %), la Nouvelle-Écosse (-0,9 %), l'Île-du-Prince-Édouard (-0,5 %), le Québec (-0,5 %) et l'Ontario (-0,3 %). Tandis que l'Alberta (1,8 %), la Colombie-Britannique (0,8 %), Terre-Neuve-et-Labrador (0,7 %) et la Saskatchewan (0,1 %) ont plutôt des taux de migration nette interprovinciale positifs. Quant aux territoires, le Yukon affiche un taux de migration nette interprovinciale positif (1,2 %), de même que le Nunavut (0,2 %), alors que les Territoires du Nord-Ouest un taux négatif (-3,9 %).

Chez les **francophones**, les provinces de Terre-Neuve-et-Labrador (-2,9 %), du Manitoba (-0,6 %) et du Québec (-0,2 %) affichent les taux de migration nette interprovinciale les plus faibles et négatifs (voir carte 1). Au niveau provincial, c'est l'Alberta (5,4 %) et la Colombie-Britannique (4,7 %) qui ont les taux de migration nette interprovinciale positifs les plus élevés. En d'autres mots, plus de francophones sont entrés dans ces provinces que de francophones en sont sortis. Dans les trois territoires, ces taux sont positifs allant de 25,5 % au Nunavut, à 5,3 % dans les Territoires du Nord-Ouest et à 4,7 % au Yukon.

Chez les **anglophones**, les provinces du Québec (-1,8 %), du Manitoba (-1,4 %), du Nouveau-Brunswick (-1,2 %), de la Nouvelle-Écosse (-0,8 %) et de l'Ontario (-0,4 %), ainsi que les Territoires du Nord-Ouest (-5,1 %) et le Nunavut (-0,2 %) affichent des taux de migration nette interprovinciale négatifs (voir carte 1). C'est le Yukon (1,5 %) qui a très légèrement le taux de migration nette positif le plus élevé, suivi de l'Alberta (1,3 %).

Chez les **bilingues**, ce taux est négatif au Nouveau-Brunswick (-2,5 %), au Québec (-1,4 %) et en Nouvelle-Écosse (-0,2 %) (voir carte 1). Au niveau provincial, c'est à l'Île-du-Prince-Édouard (12,9 %) et à Terre-Neuve-et-Labrador (11,9 %) où ces taux sont les plus élevés. Pour les territoires, on note des taux de migration nette interprovinciale

¹³ Le taux de migration nette interprovinciale doit d'abord être calculé à partir du solde migratoire. Le solde migratoire est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées dans une province ou un territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours des cinq dernières années, soit de 2011 à 2016. Ce solde migratoire est ensuite divisé sur la population de la province ou du territoire et rapporté en pourcentage.

positifs, mais il est à préciser que les nombres absolus sont plutôt faibles pour les personnes bilingues.

Chez les **allophones**, la majorité des provinces et territoires ont des taux de migration nette interprovinciale négatifs (voir carte 1). Au niveau provincial, c'est l'Île-du-Prince-Édouard (-17,3 %) et le Nouveau-Brunswick (-9,6 %) qui affichent les taux les plus élevés et négatifs. Au Yukon, ce taux est de -2,9 %, de -0,6 % aux Territoires du Nord-Ouest et de -0,1 % au Nunavut. Les trois seules provinces qui ont des taux positifs sont l'Alberta (3,4 %), la Saskatchewan (0,4 %) et la Colombie-Britannique (0,1 %).

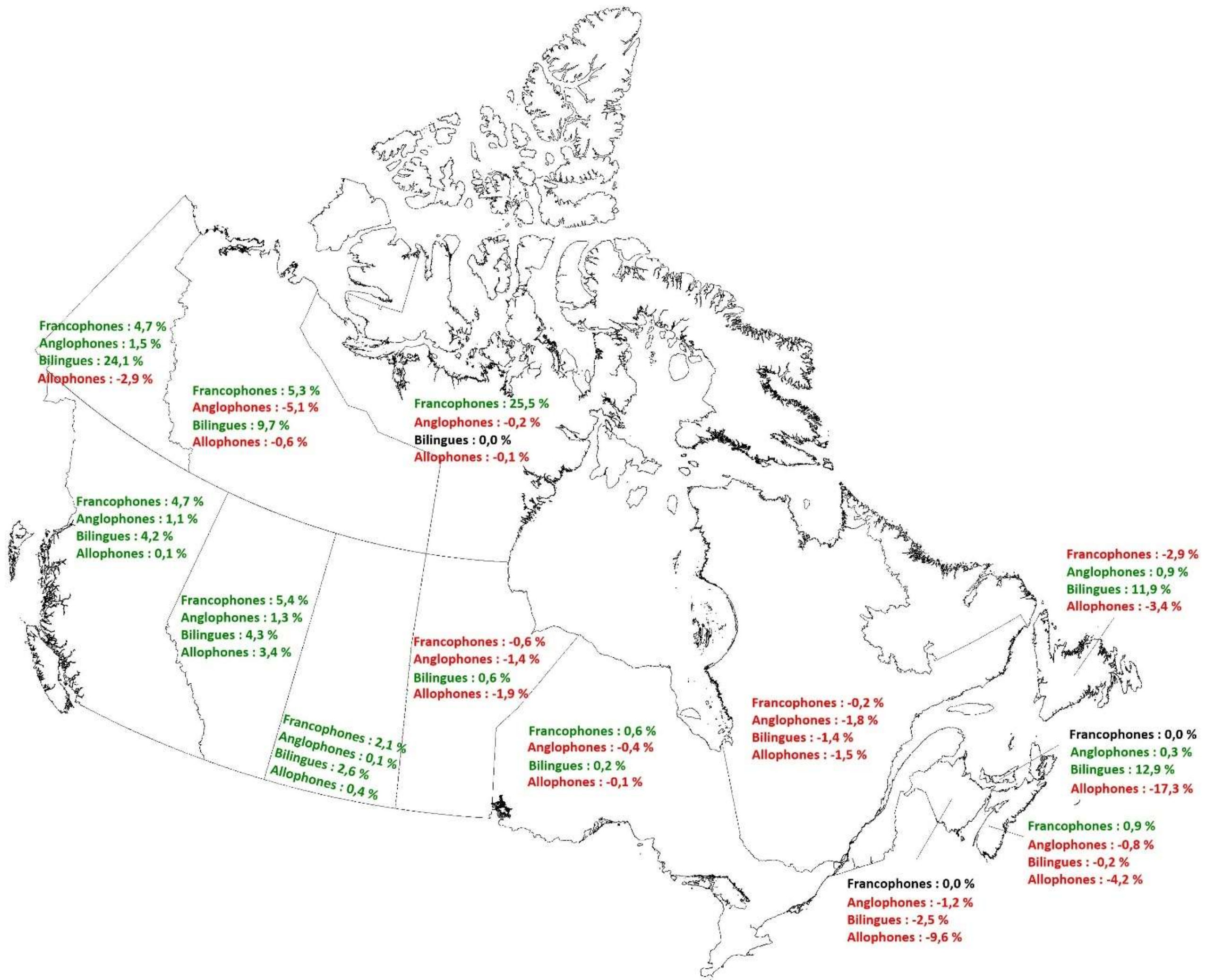
Terre-Neuve-et-Labrador est la seule province de l'Atlantique avec un taux de migration nette interprovinciale négatif chez les francophones, alors que les trois autres provinces ont un taux positif ou nul. Chez les anglophones et les bilingues, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse ont des taux de migration nette interprovinciale négatifs, alors qu'ils sont positifs pour les deux autres provinces. Ce taux est négatif chez les allophones de toutes les provinces de l'Atlantique.

Au Québec, le taux de migration nette interprovinciale est négatif pour les quatre groupes linguistiques, alors qu'en Ontario il l'est chez les anglophones et les allophones.

Dans les provinces de l'Ouest canadien, sauf pour le Manitoba, les provinces affichent des taux de migration nette interprovinciale positifs pour les quatre groupes linguistiques. Au Manitoba, seuls les bilingues ont un taux positif.

Quant aux territoires, le Yukon affiche un taux de migration nette interprovinciale positif pour chacun des trois groupes linguistiques de langue officielle, alors que les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut ont des taux positifs ou nuls chez les francophones et les bilingues, et négatifs **chez** les anglophones et les allophones.

Carte 1. Taux (en %) de migration nette interprovinciale selon les quatre groupes linguistiques, provinces et territoires, 2011 à 2016



Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016.

5. PERSONNES MIGRANTES ENTRANTES INTERPROVINCIALES DANS LES PRINCIPALES VILLES¹⁴

Dans cette section, nous avons voulu savoir la proportion des personnes qui entrent dans une province ou un territoire provenant d'ailleurs au Canada qui se dirigent vers les principales villes de cette même province ou territoire. D'ailleurs, pour la plupart des provinces et des territoires, plus de la moitié, voire dans certains cas plus des trois quarts des personnes migrantes entrantes se dirigent vers les principales villes (les agglomérations de recensements (AR) et les régions métropolitaines de recensement (RMR))¹⁵.

Pour l'ensemble des personnes migrantes entrantes interprovinciales dans les principales villes, c'est l'Ontario (90,2 %), le Québec (88,9 %), l'Alberta (87,4 %) et la Colombie-Britannique (83,9 %) qui affichent les proportions les plus élevées (Statistique Canada, 2016). Tandis que Terre-Neuve-et-Labrador (54,2 %), l'Île-du-Prince-Édouard (63,2 %) et le Nouveau-Brunswick (63,3 %) sont les provinces qui ont les proportions les plus faibles. Pour les territoires, au Yukon, il y a plus des trois quarts (81,3 %) des personnes migrantes entrantes interprovinciales qui se dirigent vers les principales villes, alors que la proportion est plus faible pour les Territoires du Nord-Ouest avec 62,2 %.

Chez les **francophones**, c'est l'Alberta qui affiche la proportion de personnes migrantes entrantes interprovinciales dans les principales villes la plus élevée, soit 88,3 % (voir graphique 1). Autrement dit, 88,3 % des personnes entrantes francophones dans cette province se sont dirigées vers les principales villes. Dans les provinces de l'Ouest canadien, c'est la Saskatchewan qui a la proportion la plus faible avec 70,8 %. Le Québec (84,7 %) et l'Ontario (85,9 %) ont des proportions similaires des personnes migrantes entrantes francophones. Les territoires, excepté le Nunavut qui n'avait pas d'AR et de RMR au moment du recensement de 2016, affichent aussi des proportions

¹⁴ Les principales villes font référence aux agglomérations de recensement (AR) et aux régions métropolitaines de recensement (RMR) pour lesquelles Statistique Canada offre les données sur la mobilité selon ces géographies (veuillez [cliquer ici](#) pour consulter les cartes géographiques incluant les principales villes pour chaque province et territoire - Annexe D du rapport complet). Les données du reste de la province ou du reste du territoire font référence aux personnes qui résident à l'extérieur des principales villes de chaque province et territoire.

¹⁵ Le calcul pour obtenir la proportion des personnes migrantes entrantes interprovinciales dans les principales villes se fait comme suit : le nombre de personnes migrantes entrantes âgées de 5 ans et plus dans les principales entre 2011 et 2016 selon la langue maternelle (français, anglais, bilingue (français et anglais), et allophone (ni anglais ni français)) divisé par le nombre total de personnes migrantes entrantes âgées de 5 ans et plus dans la province ou le territoire en 2016 du même groupe linguistique.

de plus de 75 %. Les provinces de l'Atlantique ont les proportions les plus faibles allant de la Nouvelle-Écosse avec 67,6 % (la proportion la plus élevée) et l'Île-du-Prince-Édouard avec 43,4 % (la proportion la plus faible).

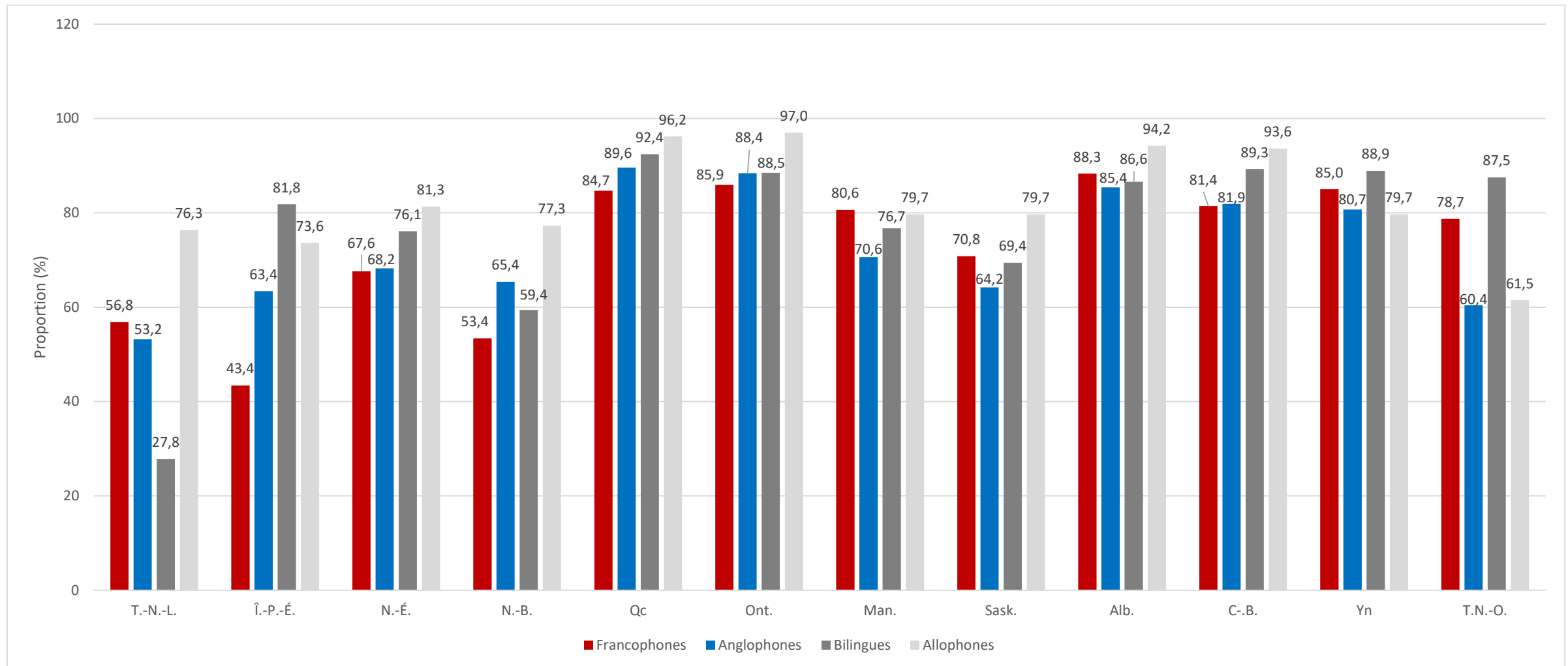
Chez les **anglophones**, c'est le Québec qui affiche la proportion la plus élevée des personnes migrantes entrantes interprovinciales dans les principales villes, soit 89,6 %, suivi de près par l'Ontario qui affiche 88,4 % (voir graphique 1). Dans les provinces de l'Ouest canadien, l'Alberta (85,4 %) et la Colombie-Britannique (81,9 %) ont des proportions plus élevées que le Manitoba (70,6 %) et la Saskatchewan (64,2 %). Le Yukon affiche une proportion de 80,7 %, alors que les Territoires du Nord-Ouest de 60,4 %. Les provinces de l'Atlantique ont les proportions les plus faibles de personnes migrantes entrantes anglophones dans les principales villes. Les trois provinces maritimes ont des proportions autour de 65 %, alors que Terre-Neuve-et-Labrador a une proportion de 53,2 %.

Chez les **bilingues**, plusieurs provinces et deux territoires présentent des proportions de personnes migrantes entrantes interprovinciales dans les principales villes de plus de 80 %, soit le Québec, l'Ontario l'Alberta, la Colombie-Britannique, l'Île-du-Prince-Édouard, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest (voir graphique 1). Le Manitoba, la Saskatchewan et la Nouvelle-Écosse affichent des proportions autour de 69 à 76 %. C'est le Nouveau-Brunswick (59,4 %) et Terre-Neuve-et-Labrador (27,8 %) qui ont les proportions les plus faibles.

Chez les **allophones**, ce sont les provinces de l'Ontario, du Québec, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique qui affichent les proportions les plus élevées des personnes migrantes entrantes interprovinciales dans les principales villes, soit respectivement de 97,0 %, de 96,2 %, de 94,2 % et de 93,6 % (voir graphique 1). Les autres provinces ont des proportions autour de 74 à 81 %. Au Yukon, cette proportion est de 79,7 %, et elle est de 61,5 % aux Territoires du Nord-Ouest.

Lorsque nous comparons les groupes linguistiques, la proportion des personnes migrantes entrantes interprovinciales francophones dans les principales villes est plus élevée que chez les anglophones à Terre-Neuve-et-Labrador, en Alberta, au Yukon, et surtout au Manitoba, en Saskatchewan et aux Territoires du Nord-Ouest. Dans la plupart des provinces, la proportion des personnes allophones est plus élevée que pour les autres groupes linguistiques.

Graphique 1. Proportion (en %) des personnes migrantes entrantes dans les principales villes selon les quatre groupes linguistiques, provinces et territoires, 2011 à 2016



Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016.

6. PERSONNES MIGRANTES EXTERNES ENTRANTES¹⁶

Les personnes migrantes externes entrantes sont celles qui entrent dans une province ou un territoire en provenance de l'extérieur du Canada. Tel que précisé précédemment, les données sont celles de la mobilité 5 ans auparavant. En d'autres mots, ces personnes demeuraient à l'extérieur du Canada en 2011, alors qu'en 2016 elles demeuraient dans soit une ou l'autre des provinces canadiennes ou dans un des trois territoires canadiens.

Il est à préciser que Statistique Canada ne recense pas le nombre de personnes migrantes externes sortantes (personnes émigrantes), c'est-à-dire le nombre de personnes qui ont quitté une province ou un territoire pour un autre pays. Selon Statistique Canada, il est difficile de mesurer l'émigration : « Comme les émigrants ont, par définition, quitté le Canada et qu'il n'est pas obligatoire de rapporter son départ, il est très difficile de les retracer dans la plupart des sources de données canadiennes. » (Bérard-Chagnon, 2018, p. 6)

Une première analyse consiste à calculer la répartition en nombre et en pourcentage des personnes migrantes externes entrantes selon les provinces et territoires de destination. Parmi l'ensemble des personnes migrantes externes entrantes, la plupart ont migré vers les provinces centrales et les provinces de l'Ouest canadien, soit 39,8 % en Ontario, 17,2 % au Québec, 17,1 % en Colombie-Britannique et 14,7 % en Alberta (tableau 5). Quant aux **francophones**, la majorité s'est dirigée vers le Québec (80,1 %), et un peu plus d'un dixième (11,2 %) vers l'Ontario. Chez les **anglophones**, la plupart (44,4 %) ont migré vers l'Ontario, près d'un cinquième (19,4 %) vers la Colombie-Britannique, et près d'un autre cinquième (17,8 %) vers l'Alberta. Pour les **bilingues**, ce sont aussi les provinces centrales et de l'Ouest canadien qui ont les proportions les plus élevées, soit 44,5 % pour le Québec, 32,0 % pour l'Ontario, et avec de plus faibles pourcentages, on retrouve l'Alberta avec 9,1 % et la Colombie-Britannique avec 8,0 %. Ce sont les mêmes provinces pour les **allophones**, soit 41,2 % pour l'Ontario, 14,6 % pour le Québec, 17,8 % pour la Colombie-Britannique et 14,9 % pour l'Alberta.

¹⁶ Pour les personnes migrantes externes entrantes au Canada, il s'agit pour l'essentiel d'immigrantes et d'immigrants récents (56,5 %) (Statistique Canada, 2016). C'est-à-dire que ce sont des personnes qui sont arrivées au Canada entre 2011 et 2016. Il y a aussi des personnes migrantes externes entrantes qui sont des non-immigrantes ou des non-immigrants (9,5 %). Ils sont des citoyennes et des citoyens canadiens de naissance, mais qui habitaient un autre pays cinq ans avant le recensement de 2016. Environ le quart (26,0 %) des personnes migrantes externes au Canada sont aussi des résidentes non permanentes. Pour les provinces et les territoires, chez les personnes migrantes externes entrantes, les proportions varient entre les personnes non-immigrantes, les personnes immigrantes récentes et les personnes résidentes non permanentes ([cliquez ici](#) pour consulter le tableau sur les personnes migrantes externes selon le statut d'immigration pour les provinces et les territoires - Annexe A du document).

Tableau 5. Répartition des personnes migrantes externes entrantes dans les provinces et territoires de destination selon les groupes linguistiques, 2011 à 2016

	Population totale		Francophones		Anglophones		Bilingues		Allophones	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Canada	1 381 470	100	96 005	100	311 650	100	4 640	100	969 140	100
T.N.-L.	6 370	0,5	110	0,1	2 640	0,8	15	0,3	3 590	0,4
Î.-P.-É.	4 120	0,3	70	0,1	1 115	0,4	20	0,4	2 910	0,3
N.-É.	19 270	1,4	260	0,3	7 275	2,3	25	0,5	11 705	1,2
N.-B.	11 510	0,8	1 145	1,2	2 815	0,9	25	0,5	7 520	0,8
Qc	238 255	17,2	76 940	80,1	17 995	5,8	2 065	44,5	141 245	14,6
Ont.	549 965	39,8	10 755	11,2	138 305	44,4	1 485	32,0	399 415	41,2
Man.	64 450	4,7	845	0,9	13 305	4,3	105	2,3	50 195	5,2
Sask.	46 500	3,4	450	0,5	11 385	3,7	100	2,2	34 560	3,6
Alb.	203 030	14,7	2 945	3,1	55 425	17,8	420	9,1	144 240	14,9
C.-B.	235 730	17,1	2 410	2,5	60 510	19,4	370	8,0	172 440	17,8
Yn	1 190	0,1	40	0,0	325	0,1	0	0,0	820	0,1
T.N.-O.	895	0,1	20	0,0	460	0,1	0	0,0	420	0,0
Nt	185	0,0	15	0,0	95	0,0	10	0,2	80	0,0

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016.

Une autre manière de faire l'analyse consiste à calculer, à l'intérieur de chaque province et territoire, les pourcentages des personnes migrantes externes selon les catégories linguistiques¹⁷. Pour l'ensemble du Canada, le nombre de ces personnes était de 1 381 470 en 2016, dont 6,9 % (96 005) sont francophones, 22,6 % (311 650) sont anglophones, 0,3 % (4 640) sont bilingues et 70,2 % (969 140) sont allophones (Statistique Canada, 2016).

Chez les **francophones**, ce sont les provinces du Québec (32,3 %) et du Nouveau-Brunswick

(9,9 %) qui ont les proportions les plus élevées de personnes migrantes externes entrantes (voir graphique 2). Les autres provinces de l'Atlantique ainsi que les provinces de l'Ouest canadien affichent des proportions autour de 1 % et l'Ontario de 2,0 %. Dans les territoires canadiens, ces proportions varient entre 2 et 8 %, mais avec des nombres qui sont plutôt faibles.

Chez les **anglophones**, au niveau provincial, ce sont Terre-Neuve-et-Labrador (41,4 %) et la Nouvelle-Écosse (37,8 %) qui affichent les proportions de personnes migrantes externes entrantes les plus élevées (voir graphique 2). Sauf pour le Québec (7,6 %), les autres provinces canadiennes ont des proportions tournant autour de 20 à 27 %. Pour les trois territoires, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut ont respectivement des proportions de personnes migrantes externes de 51,4 %, alors le Yukon affiche une proportion de 27,3 %.

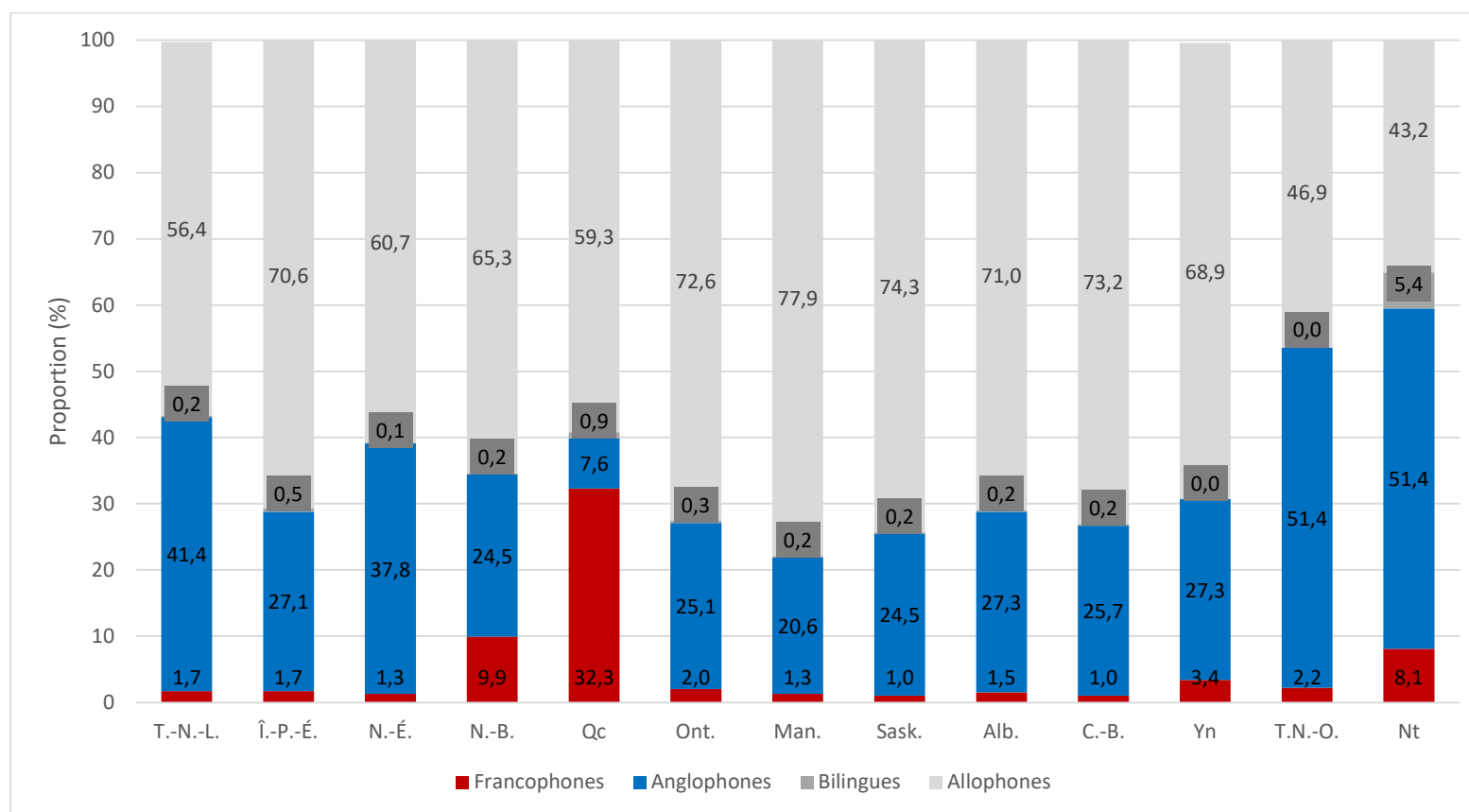
Chez les **bilingues**, pour les provinces de l'Atlantique, de l'Ouest canadien et les territoires, le nombre de personnes migrantes externes entrantes est relativement faible. Au niveau provincial, c'est au Québec où la proportion de personnes bilingues au Canada est la plus élevée, soit de 0,9 % (voir graphique 2).

Les proportions de personnes migrantes externes entrantes sont en général les plus élevées chez les **allophones** comparativement aux autres groupes linguistiques. Au niveau provincial, c'est le Manitoba (77,9 %) qui affiche la proportion la plus élevée, tandis que dans les autres provinces de l'Ouest canadien, les taux varient autour de 70 à 74 % (voir graphique 5). En Atlantique, l'Île-du-Prince-Édouard présente la proportion la plus élevée (70,6 %) et Terre-Neuve-et-Labrador la plus faible (56,4 %). En Ontario, cette proportion est de 72,6 %, alors qu'elle est de 59,3 % au Québec. Dans les territoires, cette proportion est de 68,9 % pour le Yukon, de 46,9 % pour les Territoires du Nord-Ouest et de 43,2 % pour le Nunavut.

¹⁷ Le calcul pour obtenir la proportion des personnes migrantes externes entrantes se fait comme suit : le nombre de personnes migrantes externes entrantes âgées de 5 ans et plus entre 2011 et 2016 selon la langue (francophone, anglophones, bilingue et allophone) par rapport à la population totale de personnes migrantes externes entrantes âgées de 5 ans et plus. L'addition des proportions (en %) des quatre groupes linguistiques donne le total (100 %) de l'ensemble des personnes migrantes externes.

Comme nous pouvons le constater, le taux de personnes migrantes externes entrantes francophones sont plutôt faibles dans les provinces. La plupart de ces personnes à l'extérieur du Québec sont de langue maternelle non officielle (les allophones), suivies des anglophones, des francophones et des bilingues. Au Québec, la proportion la plus élevée de personnes migrantes externes entrantes se retrouve aussi chez les allophones, suivis des francophones, des anglophones et des bilingues.

Graphique 2. Proportion (en %) des personnes migrantes externes entrantes selon les quatre groupes linguistiques, provinces et territoires, 2011 à 2016



Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016.

7. PERSONNES MIGRANTES EXTERNES ENTRANTES DANS LES PRINCIPALES VILLES¹⁸

Comme pour la section 4, nous avons voulu connaître les proportions des personnes migrantes externes entrantes qui se dirigent vers les principales villes. Sur le nombre total de personnes migrantes externes entrantes au Canada, 96,3 % (1 330 190) se sont dirigées vers les principales villes du pays. Chez les francophones, 96,2 % (92 360) ont migré vers les principales villes, ce taux est un peu plus faible chez anglophones avec 93,1 % (290 065), et plus élevé chez les bilingues avec 98,2 % (4 555) et les allophones avec 97,3 % (943 155) (Statistique Canada, 2016).

Chez les **francophones**, plusieurs provinces affichent des proportions de personnes migrantes externes entrantes dans les principales villes de plus de 80 %, voire dans certains cas de plus de 90 % (voir graphique 3). Autrement dit, plus de 80 % (ou 90 %) des personnes migrantes externes entrantes francophones dans ces provinces se sont dirigées vers les principales villes. C'est en Nouvelle-Écosse que cette proportion est la plus faible avec 67,3 %, suivie de la Saskatchewan avec 80,0 %. Les territoires, excepté le Nunavut qui n'avait pas d'AR et de RMR au moment du recensement de 2016, affichent des proportions de plus de 75 %.

Chez les **anglophones**, c'est l'Ontario et le Québec qui affichent les proportions les plus élevées des personnes migrantes externes entrantes dans les principales villes avec respectivement 97,0 % et 96,5 % (voir graphique 3). Les provinces de l'Ouest canadien ont des proportions se situant autour de 90 %, sauf pour la Saskatchewan avec 83,4 %. Les provinces de l'Atlantique ont les proportions les plus faibles, soit de 70 à 78 % pour les provinces maritimes et de 83,3 % pour Terre-Neuve-et-Labrador. Les territoires ont des proportions au-dessus de 80 %.

Chez les **bilingues**, les proportions sont variables d'une province à une autre, mais il est à préciser que les nombres absolus sont plutôt faibles pour les personnes bilingues. Les provinces qui ont les nombres les plus élevés affichent des proportions élevées des personnes migrantes externes entrantes dans les principales villes. Il y a notamment l'Ontario avec une proportion de 100 % et le Québec avec 98,1 % (voir graphique 1).

¹⁸ Les principales villes font référence aux agglomérations de recensement (AR) et aux régions métropolitaines de recensement (RMR) pour lesquelles Statistique Canada offre les données sur la mobilité selon ces géographies (veuillez [cliquer ici](#) pour consulter les cartes géographiques incluant les principales villes pour chaque province et territoire). Les données du reste de la province ou du reste du territoire font référence aux personnes qui résident à l'extérieur des principales villes de chaque province et territoire.

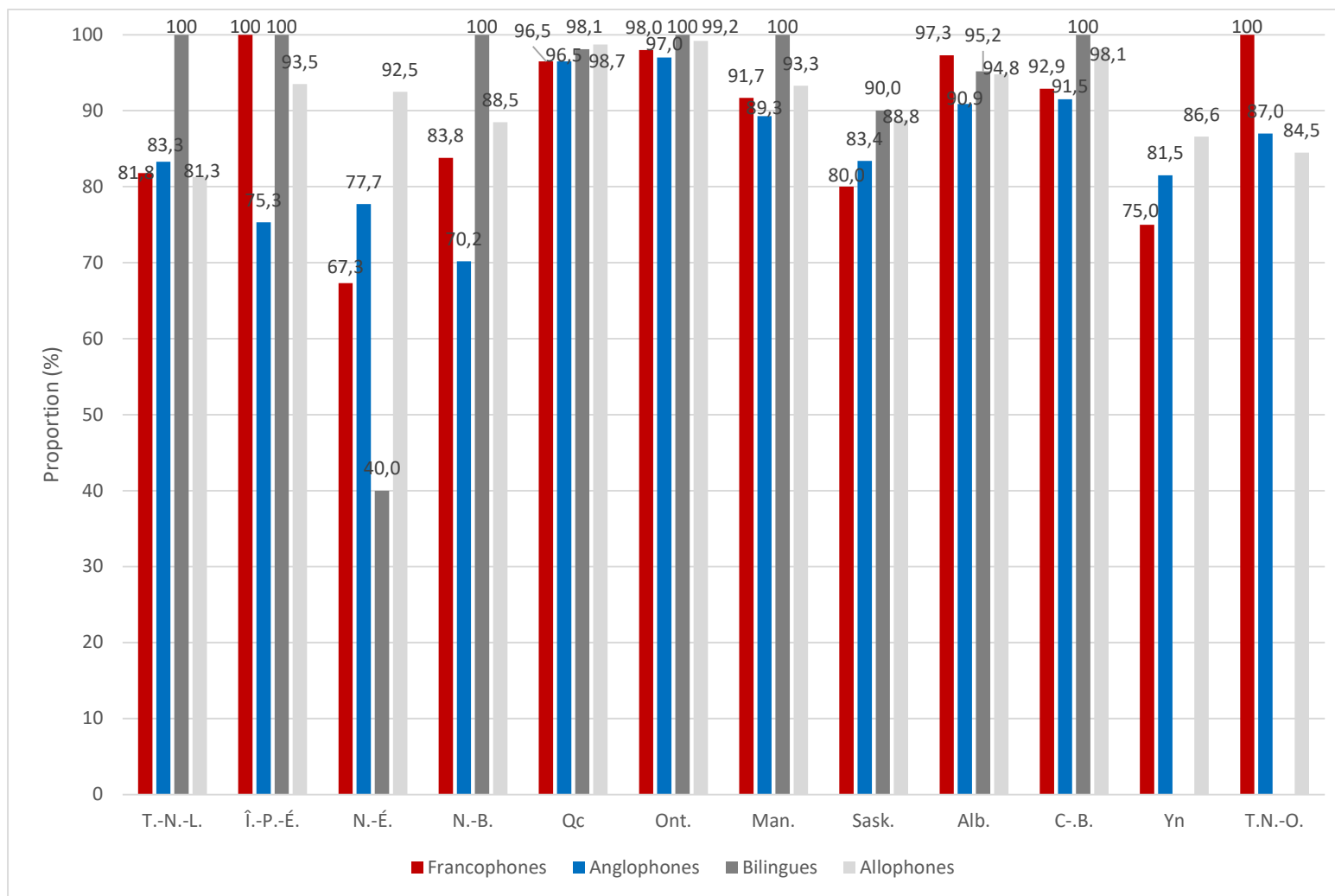
Pour les territoires, il est à noter qu'il n'y a pas de personnes migrantes externes entrantes bilingues.

Chez les **allophones**, la totalité des provinces et territoires a des proportions de personnes migrantes externes entrantes dans les principales villes au-dessus de 80 %. L'Ontario et le Québec ont des proportions très élevées, soit respectivement de 99,2 % et 98,7 %. Dans les provinces de l'Ouest, c'est la Saskatchewan qui affiche la proportion la plus faible avec 88,8 %. Pour les provinces de l'Atlantique, c'est Terre-Neuve-et-Labrador qui a la proportion la plus faible avec 81,3 %. Quant aux territoires, le Yukon a une proportion de 86,6 % et les Territoires du Nord-Ouest de 84,5 %.

Pour les personnes migrantes externes entrantes, pour la majorité des provinces et territoires, peu importe le groupe linguistique, c'est plus des trois quarts, voir même plus de 90 % qui vont vers les principales villes.

En excluant les bilingues qui ont des nombres généralement plus faibles, dans la majorité des provinces, les allophones ont des proportions des personnes migrantes externes entrantes qui se dirigent vers les principales villes plus élevées que les autres groupes linguistiques. À Terre-Neuve-et-Labrador, ce sont plutôt les anglophones qui ont cette proportion légèrement plus élevée. En comparant les deux groupes linguistiques de langue officielle, ce sont surtout les provinces de l'Île-du-Prince-Édouard, du Nouveau-Brunswick, et de l'Alberta qui affichent des proportions plus élevées chez les francophones que chez les anglophones.

Graphique 3. Proportion (en %) des personnes migrantes externes entrantes dans les principales villes selon quatre groupes linguistiques, provinces et territoires¹⁹, 2011 à 2016



Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016.

¹⁹ Pour le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest, il n'y a pas de personnes migrantes externes entrantes bilingues.

RÉFÉRENCES

Bérard-Chagnon, Julien (2018). [*Mesurer l'émigration au Canada : revue des sources de données et des méthodes disponibles*](#), produit numéro 91F0015M au catalogue, numéro 14, Ottawa, Statistique Canada.

Statistique Canada (2016). *Recensement de la population de 2016*, produit numéro 98-400-X2016311 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa.

Statistique Canada (2016). *Recensement de la population de 2016*, produit numéro 98-400-X2016313 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa.

Statistique Canada (2016). *Recensement de la population de 2016*, produit numéro 98-400-X2016315 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa.

Statistique Canada (2016). *Recensement de la population de 2016*, produit numéro 98-400-X2016317 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa.

ANNEXE A

Tableau 1A. Pouvoir d'attraction (ratio)²⁰ dans les provinces et territoires selon la population francophone²¹, 2011 à 2016

Provinces et territoires	Population migrante entrante ²² francophone		Population francophone		Ratio
	N	%	N	%	
T.-N.-L.	555	0,8	2 270	0,0	22,6
Î.-P.-É.	415	0,6	4 700	0,1	8,2
N.-É.	2 620	3,6	28 315	0,4	8,5
N.-B.	6 335	8,6	220 465	3,3	2,7
Qc	21 620	29,5	5 844 610	86,4	0,3
Ont.	20 475	27,9	481 620	7,1	3,9
Man.	1 620	2,2	38 810	0,6	3,9
Sask.	1 525	2,1	14 265	0,2	9,9
Alb.	10 170	13,9	70 840	1,0	13,3
C.-B.	7 050	9,6	57 760	0,9	11,3
Yn	300	0,4	1 495	0,0	18,5
T.N.-O.	375	0,5	1 130	0,0	30,6
Nt	250	0,3	550	0,0	42,0
Canada	73 310	100	6 766 830	100	1,0

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016.

²⁰ Le ratio est calculé selon le pourcentage de la population migrante entrante francophone d'une province ou d'un territoire sur le pourcentage de la population totale francophone de la même province ou du même territoire. En d'autres mots, c'est le ratio du poids des personnes migrantes entrantes francophones (pouvoir d'attraction) sur leur poids démographique des francophones d'une province ou d'un territoire donné.

²¹ Les francophones désignent les personnes ayant le français seulement comme langue maternelle ou le français et une langue non officielle.

²² Ces données incluent que la population migrante entrante interprovinciale à l'intérieur du Canada, et non celle provenant de l'extérieur du pays.

Tableau 2A. Pouvoir de rétention (ratio)²³ dans les provinces et territoires selon la population francophone²⁴, 2011 à 2016

Provinces et territoires	Population migrante sortante ²⁵ francophone		Population francophone		Ratio
	N	%	N	%	
T.-N.-L.	620	0,8	2 270	0,0	25,2
Î.-P.-É.	415	0,6	4 700	0,1	8,2
N.-É.	2 370	3,2	28 315	0,4	7,7
N.-B.	6 415	8,8	220 465	3,3	2,7
Qc	31 265	42,7	5 844 610	86,4	0,5
Ont.	17 790	24,3	481 620	7,1	3,4
Man.	1 860	2,5	38 810	0,6	4,4
Sask.	1 210	1,7	14 265	0,2	7,8
Alb.	6 345	8,7	70 840	1,0	8,3
C.-B.	4 350	5,9	57 760	0,9	7,0
Yn	230	0,3	1 495	0,0	14,2
T.N.-O.	315	0,4	1 130	0,0	25,7
Nt	110	0,2	550	0,0	18,5
Canada	73 295	100	6 766 830	100	1,0

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016.

²³ Le ratio est calculé selon le pourcentage de la population migrante sortante francophone d'une province ou d'un territoire sur le pourcentage de la population totale francophone de la même province ou du même territoire. En d'autres mots, c'est le ratio du poids des personnes migrantes sortantes francophones (pouvoir de rétention) sur leur poids démographique des francophones d'une province ou d'un territoire donné.

²⁴ Les francophones désignent les personnes ayant le français seulement comme langue maternelle ou le français et une langue non officielle.

²⁵ Ces données incluent que la population migrante sortante interprovinciale à l'intérieur du Canada, et non celle quittant le pays.

Tableau 3A. Pouvoir d'attraction (ratio)²⁶ dans les provinces et territoires selon la population anglophone²⁷, 2011 à 2016

Provinces et territoires	Population migrante entrante ²⁸ anglophone		Population anglophone		Ratio
	N	%	N	%	
T.-N.-L.	21 855	3,7	475 580	2,6	1,4
Î.-P.-É.	7 330	1,2	121 150	0,6	1,9
N.-É.	38 685	6,5	792 235	4,2	1,5
N.-B.	21 470	3,6	447 550	2,4	1,5
Qc	22 540	3,8	588 095	3,2	1,2
Ont.	114 205	19,1	8 584 005	46,0	0,4
Man.	23 380	3,9	853 255	4,6	0,9
Sask.	38 355	6,4	839 075	4,5	1,4
Alb.	166 680	27,9	2 826 465	15,2	1,8
C.-B.	132 925	22,3	3 050 295	16,4	1,4
Yn	3 635	0,6	27 225	0,1	4,2
T.N.-O.	3 980	0,7	29 425	0,2	4,2
Nt	1 785	0,3	10 080	0,1	5,5
Canada	596 825	100	18 644 435	100	1,0

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016.

²⁶ Le ratio est calculé selon le pourcentage de la population migrante entrante anglophone d'une province ou d'un territoire sur le pourcentage de la population totale anglophone de la même province ou du même territoire. En d'autres mots, c'est le ratio du poids des personnes migrantes entrantes anglophones (pouvoir d'attraction) sur leur poids démographique des anglophones d'une province ou d'un territoire donné.

²⁷ Les anglophones désignent les personnes ayant l'anglais seulement comme langue maternelle ou l'anglais et une langue non officielle.

²⁸ Ces données incluent que la population migrante entrante interprovinciale à l'intérieur du Canada, et non celle provenant de l'extérieur du pays.

Tableau 4A. Pouvoir de rétention (ratio)²⁹ dans les provinces et territoires selon la population anglophone³⁰, 2011 à 2016

Provinces et territoires	Population migrante sortante ³¹ anglophone		Population anglophone		Ratio
	N	%	N	%	
T.-N.-L.	17 800	3,0	475 580	2,6	1,2
Î.-P.-É.	6 995	1,2	121 150	0,6	1,8
N.-É.	45 125	7,6	792 235	4,2	1,8
N.-B.	26 955	4,5	447 550	2,4	1,9
Qc	33 365	5,6	588 095	3,2	1,8
Ont.	151 045	25,3	8 584 005	46,0	0,5
Man.	35 020	5,9	853 255	4,6	1,3
Sask.	37 870	6,3	839 075	4,5	1,4
Alb.	131 330	22,0	2 826 465	15,2	1,5
C.-B.	100 815	16,9	3 050 295	16,4	1,0
Yn	3 220	0,5	27 225	0,1	3,7
T.N.-O.	5 485	0,9	29 425	0,2	5,8
Nt	1 810	0,3	10 080	0,1	5,6
Canada	596 835	100	18 644 435	100	1,0

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016.

²⁹ Le ratio est calculé selon le pourcentage de la population migrante sortante anglophone d'une province ou d'un territoire sur le pourcentage de la population totale anglophone de la même province ou du même territoire. En d'autres mots, c'est le ratio du poids des personnes migrantes sortantes anglophones (pouvoir de rétention) sur leur poids démographique des anglophones d'une province ou d'un territoire donné.

³⁰ Les anglophones désignent les personnes ayant l'anglais seulement comme langue maternelle ou l'anglais et une langue non officielle.

³¹ Ces données incluent que la population migrante sortante interprovinciale à l'intérieur du Canada, et non celle quittant le pays.

Tableau 5A. Pouvoir d'attraction (ratio)³² dans les provinces et territoires selon la population bilingue³³, 2011 à 2016

Provinces et territoires	Population migrante entrante ³⁴ bilingue		Population bilingue		Ratio
	N	%	N	%	
T.-N.-L.	90	1,3	505	0,3	4,4
Î.-P.-É.	110	1,6	505	0,3	5,4
N.-É.	335	5,0	3 330	2,0	2,5
N.-B.	345	5,1	5 905	3,5	1,5
Qc	1 180	17,5	73 520	43,7	0,4
Ont.	1 955	28,9	56 865	33,8	0,9
Man.	215	3,2	4 270	2,5	1,3
Sask.	245	3,6	1 945	1,2	3,1
Alb.	1 195	17,7	10 330	6,1	2,9
C.-B.	980	14,5	10 625	6,3	2,3
Yn	45	0,7	145	0,1	7,7
T.N.-O.	40	0,6	155	0,1	6,4
Nt	20	0,3	20	0,0	24,9
Canada	6 755	100	168 120	100	1,0

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016.

³² Le ratio est calculé selon le pourcentage de la population migrante entrante bilingue d'une province ou d'un territoire sur le pourcentage de la population totale bilingue de la même province ou du même territoire. En d'autres mots, c'est le ratio du poids des personnes migrantes entrantes bilingues (pouvoir d'attraction) sur leur poids démographique des bilingues d'une province ou d'un territoire donné.

³³ Les personnes dites bilingues désignent les personnes ayant l'anglais et le français comme langues maternelles ou l'anglais, le français et une langue non officielle.

³⁴ Ces données incluent que la population migrante entrante interprovinciale à l'intérieur du Canada, et non celle provenant de l'extérieur du pays.

Tableau 6A. Pouvoir de rétention (ratio)³⁵ dans les provinces et territoires selon la population bilingue³⁶, 2011 à 2016

Provinces et territoires	Population migrante sortante ³⁷ bilingue		Population bilingue		Ratio
	N	%	N	%	
T.-N.-L.	30	0,4	505	0,3	1,5
Î.-P.-É.	45	0,7	505	0,3	2,2
N.-É.	340	5,1	3 330	2,0	2,6
N.-B.	490	7,3	5 905	3,5	2,1
Qc	2 230	33,2	73 520	43,7	0,8
Ont.	1 855	27,6	56 865	33,8	0,8
Man.	190	2,8	4 270	2,5	1,1
Sask.	195	2,9	1 945	1,2	2,5
Alb.	750	11,2	10 330	6,1	1,8
C.-B.	535	8,0	10 625	6,3	1,3
Yn	10	0,1	145	0,1	1,7
T.N.-O.	25	0,4	155	0,1	4,0
Nt	20	0,3	20	0,0	25,0
Canada	6 715	100	168 120	100	1,0

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016.

³⁵ Le ratio est calculé selon le pourcentage de la population migrante sortante bilingue d'une province ou d'un territoire sur le pourcentage de la population totale bilingue de la même province ou du même territoire. En d'autres mots, c'est le ratio du poids des personnes migrantes sortantes bilingues (pouvoir de rétention) sur leur poids démographique des bilingues d'une province ou d'un territoire donné.

³⁶ Les personnes dites bilingues désignent les personnes ayant l'anglais et le français comme langues maternelles ou l'anglais, le français et une langue non officielle.

³⁷ Ces données incluent que la population migrante sortante interprovinciale à l'intérieur du Canada, et non celle quittant le pays.

Tableau 7A. Pouvoir d'attraction (ratio)³⁸ dans les provinces et territoires selon la population allophone³⁹, 2011 à 2016

Provinces et territoires	Population migrante entrante ⁴⁰ allophone		Population allophone		Ratio
	N	%	N	%	
T.-N.-L.	1 055	0,7	11 445	0,2	4,2
Î.-P.-É.	455	0,3	6 340	0,1	3,3
N.-É.	2 920	1,9	42 545	0,6	3,2
N.-B.	1 190	0,8	22 235	0,3	2,5
Qc	10 030	6,6	1 014 730	14,5	0,5
Ont.	44 840	29,5	3 423 545	49,0	0,6
Man.	5 635	3,7	264 900	3,8	1,0
Sask.	8 455	5,6	142 915	2,0	2,7
Alb.	48 050	31,6	807 005	11,5	2,7
C.-B.	28 155	18,5	1 221 285	17,5	1,1
Yn	295	0,2	4 125	0,1	3,3
T.N.-O.	610	0,4	7 330	0,1	3,8
Nt	495	0,3	20 770	0,3	1,1
Canada	152 185	100	6 989 170	100	1,0

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016.

³⁸ Le ratio est calculé selon le pourcentage de la population migrante entrante allophone d'une province ou d'un territoire sur le pourcentage de la population totale allophone de la même province ou du même territoire. En d'autres mots, c'est le ratio du poids des personnes migrantes entrantes allophones (pouvoir d'attraction) sur leur poids démographique des allophones d'une province ou d'un territoire donné.

³⁹ Les allophones désignent les personnes qui n'ont ni l'anglais ni le français comme langue maternelle. Elles peuvent avoir une ou des langues autochtones, mais sans avoir une langue officielle du Canada comme langue maternelle.

⁴⁰ Ces données incluent que la population migrante entrante interprovinciale à l'intérieur du Canada, et non celle provenant de l'extérieur du pays.

Tableau 8A. Pouvoir de rétention (ratio)⁴¹ dans les provinces et territoires selon la population allophone⁴², 2011 à 2016

Provinces et territoires	Population migrante sortante ⁴³ allophone		Population allophone		Ratio
	N	%	N	%	
T.-N.-L.	1 445	0,9	11 445	0,2	5,8
Î.-P.-É.	1 550	1,0	6 340	0,1	11,2
N.-É.	4 725	3,1	42 545	0,6	5,1
N.-B.	3 315	2,2	22 235	0,3	6,8
Qc	25 465	16,7	1 014 730	14,5	1,2
Ont.	48 365	31,8	3 423 545	49,0	0,6
Man.	10 735	7,1	264 900	3,8	1,9
Sask.	7 825	5,1	142 915	2,0	2,5
Alb.	20 375	13,4	807 005	11,5	1,2
C.-B.	26 790	17,6	1 221 285	17,5	1,0
Yn	415	0,3	4 125	0,1	4,6
T.N.-O.	655	0,4	7 330	0,1	4,1
Nt	510	0,3	20 770	0,3	1,1
Canada	152 170	100	6 989 170	100	1,0

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016.

⁴¹ Le ratio est calculé selon le pourcentage de la population migrante sortante allophone d'une province ou d'un territoire sur le pourcentage de la population totale allophone de la même province ou du même territoire. En d'autres mots, c'est le ratio du poids des personnes migrantes sortantes allophones (pouvoir de rétention) sur leur poids démographique des allophones d'une province ou d'un territoire donné.

⁴² Les allophones désignent les personnes qui n'ont ni l'anglais ni le français comme langue maternelle. Elles peuvent avoir une ou des langues autochtones, mais sans avoir une langue officielle du Canada comme langue maternelle.

⁴³ Ces données incluent que la population migrante sortante interprovinciale à l'intérieur du Canada, et non celle quittant le pays.